



Née par iad, reconnue par un homme et demande réparation

Par **Diego**, le **26/02/2008** à **11:56**

J'ai aujourd'hui 21 ans. Je suis née par Insémination Artificiel avec Donneur anonyme. Lors de ma naissance ma mère était en concubinage avec un homme qui m'a reconnu légalement et je porte donc, encore à ce jour, son nom. Quelques mois après ma naissance ce dernier nous a abandonné, ma mère et moi. Une procédure a été entamée avec pour résultat qu'il a été débouté d'autorité parentale. Il a été dit devant le juge qu'il versait sur un compte à mon nom les sommes de la pension alimentaire. Je n'ai aucune idée si ce compte existe réellement. Ma mère n'a jamais touché d'argent de ce monsieur.

J'aimerais savoir si je peux récupérer les pensions alimentaires. Et si oui merci de m'informer sur les démarches à suivre.

En vous remerciant